

Perspectives



Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Mars-Avril 2005, numéro neuf

**Les
fermetures
frappent dur**

Printemps étudiant

**Hydro-Québec
au banc des accusés**

Secteur public

Règlement satisfaisant à l'automne, rien de moins !

Une onde de choc a chambardé le monde syndical cet hiver. La décision de la CSQ de se retirer du Front commun pour faire alliance avec deux syndicats indépendants en vue d'un règlement dans le secteur public ce printemps a eu l'effet d'une douche froide.

D'entrée de jeu, je tiens à vous dire que, malgré les tentatives de division du gouvernement Charest, les deux plus grandes centrales du Québec, la CSN et la FTQ, seront du même voyage. Nous nous devons de présenter à nos membres un plan de match crédible, réaliste et susceptible de mettre en mouvement toutes les forces militantes, le temps venu, pour affronter l'État employeur qui, disons-le, ne nous a jamais fait de cadeaux et surtout ne donne aucun signe de vouloir jouer au Père Noël et encore moins de se faire le grand défenseur des services publics ! Ensemble, la CSN et la FTQ, nous avons dit non à un Front commun de façade qui cachait mal son incohérence, ses dissensions internes et la volonté de certains de vouloir partir avec le « puck ».

Désynchroniser la négociation entre les secteurs de la santé, de l'éducation et des organismes gouvernementaux, c'est non seulement un manque de respect envers les travailleuses et les travailleurs mais aussi de vision et c'est accorder bien peu de mérite et de valeur à l'unité et à la solidarité entre les travailleurs du secteur public québécois.

C'est la CSN, la FTQ et la CEQ qui, au tournant des années 70, ont arraché de haute lutte une négociation intersectorielle pour lutter contre les inégalités, pour sortir les travailleuses et les travailleurs du secteur public de la pauvreté et leur procurer

de meilleurs salaires, et pour forcer également l'instauration de congés de maternité et parentaux. À l'heure où l'État cherche plus que jamais à se désengager, il faut être aveugle pour prétendre qu'en rangs dispersés on est plus fort. Un quart de siècle plus tard, la très populaire lutte des infirmières, en 1999, n'a pas manqué de le rappeler.

La négociation du secteur public, ce n'est pas un conte de fée. On ne peut pas tirer sur les fleurs pour les faire pousser. À moins d'être prêt à sacrifier des pans entiers de nos demandes, nous devons tenir compte de l'évolution des négociations avant d'enclencher le « sprint final ». Nous pouvons comprendre l'impatience des salariées, dont les conventions collectives sont échues depuis juin 2003. Mais la situation chaotique dans laquelle le gouvernement



Claudette Carbonneau

Charest a plongé le secteur de la santé et des services sociaux, par l'adoption des lois 25 et 30 en décembre 2003, commande non seulement un minimum de solidarité mais aussi suffisamment de sens stratégique pour éviter de se présenter en rangs dispersés. Rapport de force oblige. L'impatience existe, même dans nos rangs, et c'est légitime. Mais l'impatience peut être de bien mauvais conseil et les états d'âme et les replis sur soi ne peuvent pas et ne doivent pas constituer une stratégie de négociation crédible, efficace et solidaire dans le secteur public.



BORIS 2005





Les fermetures frappent dur

4

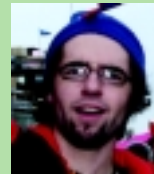
Alors que nous en sommes toujours aux phases préliminaires aux tables de négociation et que les effets perturbateurs de la loi 30 plongent des dizaines de milliers de personnes dans des votes pour choisir un agent négociateur, le calcul le plus élémentaire pousserait n'importe quel écolier à conclure que l'automne constitue la période la plus propice pour la conclusion d'un règlement satisfaisant dans tous les secteurs.

Dans le mépris le plus total, le calcul du gouvernement était loin d'être innocent. L'ex-ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, avait beau penser que le gouvernement avec sa loi 30 venait de clouer au plancher les syndicats, qui n'auraient autre chose à faire que de s'entre-déchirer, il s'agissait d'une grossière erreur. La CSN et la FTQ préparent une intensification des actions ce printemps pour forcer un réel enclenchement de la négociation et viser un aboutissement à l'automne, autant en santé qu'en éducation et dans les organismes gouvernementaux.

Nous invitons d'ailleurs le nouveau ministre des Finances à prévoir le coup. Les sommes requises pour un règlement honorable doivent être au rendez-vous. C'est vrai pour les salaires et les clauses à incidence pécuniaire. C'est vrai aussi pour l'équité salariale qui, bien qu'elle soit un dossier distinct, mérite largement de sortir de la salle de travail après de multiples tentatives d'accouchement échelonnées sur près de 20 ans. Nous ne tolérerons aucun nouveau report, improvisation ou cafouillage, une des spécialités de ce gouvernement.

Printemps étudiant

10



Hydro-Québec au banc des accusés

12

Marche mondiale des femmes 2005

15



Développement durable chez Bâtirente

19

Regard braqué sur le Mal

21



L'invitée

Lorraine Guay

Un monde commun

23



Les fermetures frappent dur

Textes : Jean-Sébastien Marsan

La « vieille économie » agonise



Abitibi-Consolidated (Port-Alfred), Aciers Atlas (Sorel-Tracy), Avanti (Plessisville), Olymel (Princeville) Fonderie Horne (Rouyn-Noranda), Volailles Maxi (Saint-Lin) et plusieurs autres ont récemment fermé boutique ou procédé à des licenciements monstres. La crise n'est évidemment pas limitée aux accréditations CSN, que l'on songe à la disparition de six usines à Huntingdon ou à la Gaspésie (Chandler), dont personne ne veut. Pourquoi ce marasme ?



Normand Simard

« J'ai 53 ans, j'ai travaillé pour Abitibi-Consol pendant 33 ans. J'étais conducteur de chariot-élévateur. Quand ils nous ont annoncé ça en décembre, ça m'a donné un coup sur le système. »

« Ça », c'est la fermeture de l'usine Port-Alfred d'Abitibi-Consolidated (chef de file mondial du papier journal), à La Baie au Saguenay, en décembre 2003. Normand Simard n'a pas retrouvé d'emploi. Compte tenu de son âge, de sa scolarité de niveau secondaire et du taux de chômage

Photo : Jeannot Lévesque

élevé dans sa région, il doit choisir entre l'aide sociale et l'exil. Fin février 2005, il songeait à s'installer à Québec.

Que blâmer pour ces fermetures à répétition dans les régions ? La concurrence internationale ? L'appréciation du dollar canadien ? Le moratoire sur la production porcine ? La crise du bois d'œuvre ? La hausse de la valeur du baril de pétrole ? La le-

vée des barrières tarifaires dans l'industrie du textile, le 1^{er} janvier dernier ? Toutes ces réponses ?

Les régions en difficulté depuis 20 ans

« Ce n'est pas passer. Depuis 20 ans, les économies régionales sont en difficulté », déclare Juan-Luis Klein, professeur titulaire au département de géographie de l'Université de Québec à Montréal. Spécialiste de l'aménagement régional et du développement local, il a enseigné à l'Université du Québec à Rimouski et à Chicoutimi.

« Ces fermetures s'expliquent par les changements technologiques, par le besoin des entreprises d'être de plus en plus compétitives, par la nouvelle concurrence internationale », résume Juan-Luis Klein.



Manifestation des syndiqué-es des Aciers Atlas de Sorel-Tracy au bureau du ministre Claude Béchard le 13 décembre 2004

D'un point de vue macroéconomique, il est erroné de décréter la mort de l'emploi manufacturier. Les entreprises, les emplois et les tâches se renouvellent constamment, les usines en péril sont remplacées par de nouveaux joueurs, plus développés sur le plan technologique, qui mobilisent des capitaux et qui percent de nouveaux marchés.

Plus d'un million des emplois manufacturiers existant au Canada en 1973 avaient disparu en 1996. Mais pendant cette période de 23 ans, l'emploi total dans le secteur est passé de 1,66 à 1,70 million, une progression de 2%. En 1996, « le million de postes perdus avaient été remplacés par de nouveaux emplois qui représentaient effectivement le renouvellement des deux tiers de l'effectif du secteur manufacturier du Canada », indique Statistique Canada à propos d'une étude rendue publique l'automne dernier (*Renouvellement de l'économie manufacturière au Canada : une comparaison régionale, 1973 à 1996*). Au Québec,

l'emploi manufacturier a progressé depuis 1992.

Une économie à deux vitesses

Juan-Luis Klein souligne que nous sommes passés d'une économie de type centre contre périphérie (lorsqu'une métropole si-phonne les ressources des régions) à une économie à deux vitesses : des pôles de développement se constituent, en ville et en région, tandis que d'autres territoires déclinent.



« Les travailleurs qui vivent encore dans l'ancienne économie ne sont pas capables d'aller vers la nouvelle économie parce qu'ils n'ont pas les compétences. »

« Par exemple, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont perdu énormément de population depuis 1980, mais en même temps, la ville de Rimouski a multiplié sa population par deux », décrit Juan-Luis Klein.

Rimouski est désignée Technopole maritime du Québec grâce à l'Institut des sciences de la mer de l'Université du Québec, l'Institut maritime du Québec, l'Institut Maurice-Lamontagne de Pêches et Océans Canada à Mont-Joli et le Centre de recher-

che en biotechnologie marine. Le Canada ne compte que deux autres technopoles maritimes, Saint John et Vancouver. Rimouski abrite aussi une quarantaine d'entreprises en télécommunications et technologies de l'information, notamment le siège social de TELUS Québec. Sans oublier ses entreprises culturelles, très dynamiques.

« Il y a eu un transfert de l'activité économique dans d'autres secteurs branchés sur l'économie mondiale, ce qu'on appelle la nouvelle économie, poursuit Juan-Luis Klein. Les travailleuses et les travailleurs qui vivent encore dans l'ancienne économie ne sont pas capables d'aller vers la nouvelle économie parce qu'ils n'ont pas les compétences. »

Voyons ce paradoxe de plus près, avec un regard particulier sur ceux qui y laissent leur chemise.



Photo : Alain Chagnon

*Le malheur
de l'Abitibi-Témiscamingue,
du nord de l'Outaouais,
de la Mauricie,
du Saguenay-Lac-Saint-Jean,
de la Côte-Nord,
de la Gaspésie
et de l'arrière-pays
du Bas-Saint-Laurent*

Les régions dans la tourmente

Les régions qui ont longtemps vécu de l'exploitation forestière, de la pêche, des mines, de la sidérurgie, etc., sont aujourd'hui plongées dans le cercle vicieux de la déqualification et de la dévitalisation.

La perte d'un emploi industriel syndiqué à 25 \$ l'heure provoque la disparition de plus



de trois emplois indirects, ce qui fragilise les fournisseurs et les clients des industries, le commerce local

et le secteur financier ; l'immobilier perdant des plumes, les municipalités empochent moins de taxes et réduisent leurs services ; le chômage provoquant l'exode de la jeunesse, les écoles doivent fermer leurs portes... Tout le malheur de l'Abitibi-Témiscamingue, du nord de l'Outaouais, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent.

Même des agglomérations près de Montréal se déglinguent. En juin dernier, la ville industrielle de Sorel-Tracy s'est enfoncée un peu plus dans la détresse avec la fermeture d'Aciers Inoxydables Atlas, qui employait 440 personnes. Une masse salariale de 34 millions de dollars envolée en fumée, 1200 emplois indirects dans la tourmente, sans compter le régime de retraite en déficit — les retraités actuels et futurs devront subir une baisse de 25 à 30 % de leurs rentes.

À la fin de février 2005, à peine une centaine de travailleurs mis à pied avaient retrouvé un emploi. Les plus chanceux ont été embauchés par l'aciérie Ispat-Sidbec, à Contrecoeur, mais d'autres doivent se contenter d'emplois précaires.



Même des agglomérations près de Montréal se déglinguent. En juin dernier, la ville industrielle de Sorel-Tracy s'est enfoncée un peu plus dans la détresse avec la fermeture d'Aciers Inoxydables Atlas.

Les jeunes partent, les aînés reviennent

« Les jeunes ne restent pas dans la région, déplore Yves Larrivée, président du syndicat des employés d'usine d'Atlas. Le Cégep de Sorel-Tracy est toujours à la limite pour le nombre d'inscriptions ; s'il y a moins d'inscriptions, un jour il devra fermer. Des écoles primaires sont déjà fermées. Pour les écoles secondaires, on parle d'en fermer une et de s'annexer à une autre commission scolaire, ce qui veut dire que nos jeunes iront étudier à l'extérieur. »

Le comble : Sorel-Tracy attire des vieux ! « Des retraités de la région de Montréal vendent leurs propriétés disons 200 000 \$ et ils achètent une maison ici à 100 000 \$, observe Yves Larrivée. Une chance qu'on les a, autrement le portrait de la région serait encore plus désastreux. »

Ce paradoxe n'est pas exclusif à Sorel-Tracy. En 2001-2002, le nombre d'individus de 50 à 69

ans qui se sont installés dans le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Centre-du-Québec est supérieur à celui du nombre de gens de la même catégorie d'âge qui ont quitté ces régions pour vivre ailleurs au Québec. Dans les quatre régions citées, les 20 à 30 ans sont en déclin, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec.

Les contrecoups de la mondialisation

La présidente du Conseil central de la Montérégie, Pierrette Poirier, déplore que l'aciérie Atlas ait fermé ses portes dans un contexte économique plutôt favorable. « La compagnie canadienne, Slatter Steel, a eu des problèmes financiers, mais son usine de Sorel-Tracy était rentable », dit-elle.

À l'autre bout de la Montérégie, Huntingdon se farcit une récession carabinée. Le 15 décembre dernier, six usines ont annoncé leur fermeture. Sept tra-

vailleurs de la municipalité sur dix sont au chômage ! Des salariés qui ont des dénominateurs communs : faible scolarité, fidélité à un seul employeur de la « vieille économie » (le textile) pendant des décennies, peu de compétences transférables dans un autre secteur d'activité économique.

Normand Simard vit la même descente aux enfers. Avant de perdre son emploi à Port-Alfred, il gagnait 24 \$ l'heure. Aujourd'hui, il n'arrive pas à obtenir un emploi au salaire minimum. « Je suis allé voir une compagnie de transport qui cherchait des gars d'entrepôt, raconte-t-il. On m'a dit que j'étais celui qui avait le plus d'expérience parmi ceux qu'ils embaucheraient, mais ils m'ont posé une dernière question : « Combien d'années de service pouvez-vous donner ? » J'ai 53 ans, je peux donner dix ans gros maximum. À 63 ans, je ne pourrai plus travailler sur un chariot-élévateur. » L'entreprise a préféré embaucher un jeune.

« Il n'y a pas d'emploi au Saguenay, se désole Normand Simard. En fait, il y en a un peu pour des gens de métier, des électriciens, des mécaniciens, etc., mais à Port-Alfred, il n'y avait qu'une centaine de personnes qui avaient des métiers. »

La riposte syndicale

La CSN, les fédérations et les conseils centraux multiplient les représentations politiques : rencontres avec des élu-es municipaux, provinciaux et fédéraux pour tenter de sauver une usine, pour dénicher un acheteur, pour renflouer un régime de retraite compromis. Manifestations, occupations, pétitions: tous les moyens sont bons pour maintenir la pression sur les administrations.

Les instances syndicales s'associent à Emploi-Québec pour soutenir la réintégration au marché du travail des salarié-es mis à pied. La collaboration avec la FTQ, la CSD et la CSQ est parfois de mise, par exemple pour revendiquer un Programme de soutien du revenu pour les travailleuses et travailleurs âgés (PSRPTA) vic-



La CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats ne restent pas les bras croisés devant la disparition des entreprises manufacturières en région.

times du chômage — voir *Perspectives CSN* n° 8, décembre 2004, p. 25.

Dans le dossier de l'aciérie Atlas, la Fédération de la métallurgie a tenté de prévenir le pire. « Ça avait été annoncé qu'il y avait des problèmes dans l'entreprise, qu'il n'y avait aucun investissement, indique Alain Lampron, président de la fédération. On a tenté des négociations, des efforts de planification de la main-d'œuvre. Notre force, c'est la négociation. »

Gilles Dubuc, président du Conseil central du Cœur du Québec, est aux prises avec la fermeture de l'usine d'abattage et de découpe de viande de porcs Oly-

mel, à Princeville (environ 180 emplois), et la disparition de l'atelier de couture Avanti, à Plessisville (100 postes).

Reclassement et entraide

« Aussitôt qu'une annonce de fermeture est faite et que ça semble sérieux, on informe tout de suite les travailleuses et les travailleurs du fonctionnement d'un comité de reclassement, indique Gilles Dubuc. Avec le comité de reclassement, les travailleurs retournent en formation pour un autre domaine, on leur montre comment faire un C.V., chercher de l'emploi, passer des entrevues, etc. »

« On offre aussi un service d'orientation, précise Pierre Gélinas, coordonnateur des services régionaux du Cœur du Québec. C'est important parce que des gens mis à pied ne savent pas du tout où ils pourraient aller travailler. Avec Avanti, j'ai vécu une situation où des personnes n'osent pas s'inscrire dans une formation parce qu'elles sont gênées de ne pas avoir fait d'études secondaires. »

Par ailleurs, les syndicats mettent fréquemment sur pied un comité d'entraide pour éviter le pire chez leurs nouveaux chômeurs : endettement, problèmes psychologiques, divorces, suicides, etc. Le Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de l'usine Port-Alfred est allé jusqu'à payer la rentrée scolaire des enfants des travailleurs licenciés. « On a déboursé pas loin de 110 000 \$, souligne Laval Perron, président du syndicat. On a un fonds pour aider les travailleurs vraiment mal pris. »

Le syndicat de l'aciérie Atlas a formé ce qu'il appelle des « aidants naturels ». « Ce ne sont pas des spécialistes, mais ils peuvent détecter ceux qui s'isolent, ils essaient d'éviter un drame familial ou un suicide, explique Yves Larrivée, président du syndicat. Jusqu'à présent, on se croise les doigts, mais on n'est pas à l'abri de ça. »



Manifestation des syndiqué-es des Aciers Atlas de Sorel-Tracy au bureau du ministre Claude Béchard le 13 décembre 2004



En France, en Allemagne,
il y a beaucoup plus de pression
sur les entreprises.

Combattre le laisser-faire des gouvernements

Le Canada et le Québec sont très laxistes en matière de licenciement et de liquidation d'entreprises. Une honte.

« À part d'avertir le gouvernement en respectant des délais, il n'y a aucune obligation pour les entreprises, déplore Alain Lampron de la Fédération de la métallurgie. Et ce, même quand il y a eu des investissements de la part des gouvernements. En France, en Allemagne, il y a beaucoup plus de pression sur les entreprises ; elles doivent se justifier et les gouvernements peuvent retarder une fermeture. Si une entreprise ferme sauvagement, elle peut être poursuivie devant les tribunaux. »

Le professeur Juan-Luis Klein confirme. « Dans le contexte général de l'ALENA, une orientation stratégique cherche à rendre les entreprises les plus flexibles possible. Flexibilité, ça veut dire contourner tous les obstacles à la compétitivité. L'ALENA a prévu certaines protections pour les entreprises face aux gouvernements. »

Dans le dossier du développement régional, depuis l'entrée en scène du gouvernement de Jean Charest, en 2003, tout repose sur les épaules des Conférences régionales des élus. « Évidemment, les élus sont importants, ils représentent la population, ils sont imputables; mais les autres secteurs de la population qui participaient à des opérations de concertation ne sont plus là, regrette Juan-Luis Klein. D'une certaine



Photo : Jeannot Lévesque

Après l'annonce cavalière de la fermeture de l'usine par la papetière Abitibi-Consolidated, le 18 janvier, les travailleurs ont décidé de l'occuper pendant une semaine.

façon, on a perdu la capacité de mobiliser socialement la collectivité pour des projets de développement.

« On mise beaucoup plus sur l'appui au capital que sur l'appui au territoire, affirme le professeur Klein pour décrire le développement régional actuel. On essaie d'attirer des investisseurs et de rendre les régions plus compétitives. Des régions plus compétitives, ça veut dire que ça doit coûter moins cher de s'y installer. Pour y parvenir, il faut réduire les coûts de main-d'œuvre et les conditions de travail. »

La CSN a déjà réclamé que l'État permette une utilisation des ressources collectives comme l'hydroélectricité, à des tarifs avantageux, en échange d'investissements dans les régions, rappelle la présidente, Claudette

Carbonneau. Elle cite l'industrie de l'aluminium, qui pourrait ainsi être incitée à réaliser de la deuxième et de la troisième transformation en région.

« L'État peut être plus soutenant dans ses politiques d'aide à la recherche-développement, affirme Claudette Carbonneau. Souvent, la compétitivité impose aujourd'hui qu'on ait des technologies de pointe et une formation professionnelle très bien arimée. À cet égard, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, on a reculé : ils ont soustrait les deux tiers des entreprises de la loi 90, qui oblige à réserver 1% de la masse salariale à la formation professionnelle. »

Enfin, une loi devrait prévenir les fermetures sauvages. « Ça risque d'être un des débats importants du prochain congrès de

la CSN, pronostique Claudette Carbonneau. On peut bien sûr imaginer des mécanismes plus contraignants, des avis de fermeture plus longs, des pénalités plus fortes à l'encontre des employeurs. Il faudrait aller plus loin avec ce que j'appelle des mécanismes de gestion de l'emploi : une obligation de transparence de la part de l'entreprise, une approche paritaire, l'implication de la société civile, pour voir venir les choses. On est tannés de devoir gérer des crises, de seulement faire en sorte que les travailleuses et les travailleurs soient le moins amochés possible. »



La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a rencontré les étudiants grévistes qui campent en permanence devant les bureaux montréalais du ministre de l'Éducation. Elle a réitéré l'appui de la confédération à la cause étudiante et a rappelé la lutte des fils et des filles d'ouvrières et d'ouvriers qui se sont battus à une autre époque pour un meilleur accès aux études supérieures.

Printemps étudiant

Texte : Jean-Sébastien Marsan

Photos : Alain Chagnon

1968. L'Union générale des étudiants du Québec (dirigée par Claude Charron, Louise Harel et Gilles Duceppe) réclame des études supérieures gratuites, des services de meilleure qualité ainsi que la création d'une seconde université francophone à Montréal. La première grève générale étudiante illimitée de l'histoire, amorcée le 8 octobre, atteint un sommet 13 jours plus tard avec quelque 10 000 étudiantes et étudiants dans les rues de Montréal. Le mouvement s'inscrit « dans l'ordre d'une contestation globale du système économique du Québec et de toutes les structures de la société québécoise », clame l'Union. Les étudiants obtiennent des gains appréciables (réforme des prêts et bourses, gel des frais de scolarité, création de l'UQAM), mais ils sont loin du Grand Soir.

2005. Un mouvement de grève générale illimitée prend forme en février pour protester contre la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts, décrétée par le gouvernement en 2004. Les fédérations collégiales et universitaires réclament le *statu quo* : abandon de la réforme de l'aide financière, maintien du gel des frais de scolarité. La Coalition de l'association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), minoritaire et plus radicale, prône la démocratisation et la gratuité de l'éducation. Un mois plus tard, événement sans précédent, 170 000 étudiants ne se présentent plus en classe ; environ 100 000 personnes marchent à Montréal le 16 mars. Un phénomène social, insoupçonnable quelques semaines plus tôt, évolue rapidement.

Au moment d'aller sous presse (le 24 mars), une page d'histoire s'écrit — n'ayons pas peur des mots !

« Personne ne comprend l'ampleur que prend la mobilisation, le gouvernement est aussi extrêmement surpris », admet Julie Bouchard, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, interrogée le 22 mars par *Perspectives CSN*. « Le gouvernement a fait une erreur en s'attaquant aux étudiants les plus démunis, juge-t-elle. Il y a toute une symbolique derrière les 103 millions de dollars : dans les années 60 et 70, la société avait décidé pour l'enrichissement collectif de mettre l'éducation à l'avant-plan. Ce n'est pas vrai qu'on va laisser des politiques gouvernementales de droite balayer du revers de la main des orientations politiques prises il y a plus de 30 ans et qui sont encore primordiales pour notre génération. »



Manifestation des étudiants du 16 mars 2005 à laquelle quelque 100 000 personnes ont participé

Qu'est-ce qui distingue le printemps 2005 des sept grèves générales illimitées qui ont marqué le mouvement étudiant depuis 1968 ? Quelques hypothèses.

D'abord, la solidarité tous azimuts. La hausse du plafond des prêts affecte une minorité d'étudiants (12 % au collégial et 17 % à l'université). Pourtant, la mobilisation est sans précédent. Elle s'étend jusqu'à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, traditionnellement peu militants. Les étudiantes et les étudiants, aussi pragmatiques que les soixante-huitards étaient romantiques, saisissent rapidement les liens entre le politique, l'économique et le social, entre les sphères privée et publique. Et ils ont réussi à obtenir l'appui de la société civile par la qualité de leurs discours et de leurs interventions. Un bel exemple de compétences transversales !

Trésorier de la CSN et ancien président de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec, Pierre Patry connaît bien le mouvement étudiant. « On accuse souvent les jeunes de ne pas se sou-



cier des grandes questions collectives, mais à mon avis, il y a un renversement de tendance depuis cinq ou six ans, observe-t-il. Beaucoup de jeunes sont impliqués dans l'altermondialisation, les questions environnementales et de paix. » Leur grève leur donne enfin un moyen d'agir localement sans cesser de penser globalement.

À preuve, la CASSEE se réclame de la Charte de Grenoble de 1946, qui définit l'étudiant comme un citoyen à part entière, un « jeune travailleur intellectuel » qui « a le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse mondiale ». Prônant un « syndicalisme étudiant de combat », la CASSEE revendique une éducation gratuite, laïque et publique qui ne soit pas arrimée au marché et manifeste sa solidarité avec d'autres mouvements sociaux (notamment celui des femmes).

« On appelle à la grève générale sociale, proclame, le 22 mars, Mathieu Cousineau-

DeGarie, porte-parole de la CASSEE. Nous voulons rallier tous les syndicats et les mouvements sociaux dans une grève contre le gouvernement pour dénoncer sa manière antidémocratique de gérer la nation québécoise. »

L'impopularité inouïe du régime Charest est un formidable carburant à contestation. La révolte étudiante cristallise deux années de crises provoquées par un gouvernement incompetent, arrogant, obtus. Victimes parmi les victimes (une jeunesse sacrifiée est un gros X sur l'avenir), les étudiants jouissent d'un capital de sympathie plus solide que les agriculteurs, les fonctionnaires ou (soyons francs) les syndicats.

Enfin, le mouvement étudiant était mûr pour une agitation sociale d'envergure. Un site Web animé par le mouvement (www.endettement.ca) reprend à son compte une citation de Georges Bernanos : « C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à la température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents. »

Faut-il la « renationaliser » ?

Textes : Geneviève Meloche

Depuis quelque temps, le spectre des hausses de tarif de l'électricité hante les Québécois. Si l'électricité était vendue au prix du marché, comme le souhaite le président d'Hydro-Québec, André Caillé, la facture augmenterait de 100 %. Louis-Gilles Francœur, journaliste au quotidien *Le Devoir* et spécialiste des questions environnementales, affirme toutefois qu'il demeure possible d'assurer des services énergétiques « aux meilleurs coûts ». Mais pour cela, une réforme d'Hydro-Québec s'avère capitale.

Ce journaliste chevronné tire la sonnette d'alarme. La société d'État, fondée à l'origine sur des principes d'équité et de transparence, s'est transformée en véritable multinationale, dont la logique de marché brouille les cartes d'une gestion respectant les principes du bien commun et du développement durable. « Je pense, personnellement, qu'on

est au point où il faut proposer au public québécois de "renationaliser" Hydro-Québec, de reconstruire son monopole sur l'ensemble des ressources aquatiques et éoliennes », dit-il.

La nationalisation s'était imposée au cours des années 40 pour contrôler les coûts. Une des motivations visait à introduire plus de

transparence dans la gestion de l'énergie afin de mettre fin aux abus des compagnies privées, rappelle-t-il, alors qu'Hydro-Québec ouvre la porte aux petites centrales privées. On voulait aussi améliorer les services tout en desservant mieux les régions. Puis en 1962, au nom de l'accessibilité et de l'équité, le gouvernement Lesage a donné

Photo : Clément Allard



Louis-Gilles Francœur, journaliste spécialiste des questions environnementales au quotidien *Le Devoir*, lors du conseil confédéral, le 16 décembre 2004, à Québec.

le feu vert à la construction des grands barrages publics. « À l'époque où l'énergie n'était pas chère, la décision de collectiviser les coûts de production fut judicieuse », commente le journaliste. La demande d'électricité était telle que le gouvernement pouvait effectuer des investissements majeurs et rentabiliser son réseau de distribution. C'est ainsi qu'Hydro-Québec a construit, durant les années 60 et 70, trois grands complexes hydroélectriques lui permettant de doubler sa capacité de production tous les 10 ans.

Profits et exportations

Mais Louis-Gilles Francœur estime que l'ancien ministre des Finances, Jacques Parizeau, a posé, en 1981, un geste lourd de conséquences en transformant Hydro-Québec en compagnie à fonds social. Une décision prise au moment où le Québec vivait une grave récession qui asséchait les coffres de l'État. Le gouvernement demande dès lors à Hydro-Québec de faire des profits et d'avoir des rendements croissants, non plus d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Hydro-Québec ne suscite plus la fierté des Québécoises et des Québécois, comme en témoignent ces mots lapidaires sur cette pancarte lors de la manifestation contre le projet de centrale au gaz naturel du Suroît, le 1^{er} février 2004.



Patrick Santagon, La Presse

Cette décision va amener Hydro-Québec à s'ouvrir à la concurrence des marchés, en 1997, et à obtenir un permis de négocier en gros sur le marché américain. La société d'État va jusqu'à diviser ses activités afin d'accommoder les Américains, en créant trois entités : production, transport et distribution. Ces deux dernières, déficitaires, justifient dès lors des hausses de tarif alors que la première demeure très rentable. Le commerce avec les Américains incite aussi Hydro-Québec à développer de nouvelles filières énergétiques, comme le gaz. Quant aux coûts d'investissement d'exportation de l'électricité vers les É.-U. ils sont essentiellement absorbés par les consommateurs québécois.

« On essaie de nous vendre l'idée que les hausses de tarif sont essentielles pour encourager les économies d'énergie et éliminer le gaspillage. On laisse également entendre que le développement des ressources électriques est menacé à cause des baisses de revenus occasionnées par des tarifs bas », constate Louis-Gilles Francœur. Ce qu'on ne mentionne pas, c'est que nous subventionnons le commerce avec nos voisins américains.

De fait, les Québécoises et les Québécois ne perçoivent plus Hydro-Québec aujourd'hui comme ils le faisaient dans les années 60, du temps de la Manicouagan ou dans les années 70 avec le projet du siècle de la Baie James. « Plusieurs assimilent désormais Hydro-Québec à une grosse multinationale, à une machine à taxes bien déguisées », observe Louis-Gilles Francœur.

Dans la présente logique de marché, la recherche de profits entrave toute gestion de la demande à long terme et fait en sorte que les coûts doivent être absorbés par les consommateurs. Cette situation entraîne le gouvernement à faire des choix dictés par la rentabilité.

Silence et dérive

Cependant, la possibilité des citoyens d'intervenir en amont des décisions s'est rétré-



1878–1929 : l'industrialisation et l'avènement de l'électricité

Développement anarchique marqué par la concurrence entre les diverses entreprises d'électricité.

1930–1944 : l'étatisation

Mise en place de structures visant à fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises et aux individus aux taux les plus bas possible avec une saine administration financière.

- 14 avril 1944 : naissance d'Hydro-Québec.

1945–1959 : les premières réussites d'Hydro-Québec

Croissance de la demande d'électricité stimulée par la prospérité d'après-guerre. Amélioration du réseau de transport et de distribution.

1960–1979 : la seconde étape de nationalisation, les grands projets

Augmentation de la taille d'Hydro-Québec et de la capacité de production.

1980–1996 : la course à la rentabilité

Ralentissement de la demande en énergie, provoqué par le choc pétrolier de 1979 et la récession économique, entraînant des compressions des dépenses d'exploitation et des offensives sur les marchés pour écouler les surplus.

- 1981 : Hydro-Québec devient, par la loi 81, une compagnie à fonds social, dont le gouvernement devient l'unique actionnaire.
- 1983 : extension du champ d'action d'Hydro-Québec à tous les domaines énergétiques et suppression des limites territoriales ouvrant entre autres la voie au transport et à la distribution du gaz naturel.

1997–2004 : l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité

Réorganisation des activités d'Hydro-Québec et entrée sur les marchés américains dans un nouvel environnement d'affaires déréglementé.

- 2000 : Hydro-Québec Production est autorisée à se soustraire de l'examen de la Régie de l'énergie par l'adoption de la loi 116.
- 2004 : remise en question du tarif patrimonial par le président d'Hydro-Québec.
- 2004 : retrait définitif du projet de centrale thermique au gaz du Suroît.

cie davantage depuis l'adoption de la loi 116 en 2000, soustrayant aux pouvoirs de la Régie de l'énergie l'encadrement des activités de production d'Hydro-Québec.

Le gouvernement a troqué ce manque de transparence contre une garantie de maintenir de bas tarifs, soit 2,79 cents le kWh pour

le premier bloc de 165 TWh, un niveau de consommation que nous atteindrons au cours de 2005.

Ce compromis exprime bien la dérive par rapport aux objectifs initiaux de la politique qui consiste à mettre l'énergie au service des

▶ Québécois, car ils ne sont dorénavant plus en mesure de savoir ce qu'il en coûte réellement pour produire de l'électricité et perdent ainsi le contrôle sur cette richesse patrimoniale. Alors que le débat sur la politique énergétique bat son plein, les pressions s'accroissent pour remettre en question les bas tarifs, qui demeurent, tant bien que mal, protégés par l'adoption du fameux bloc patrimonial.

Dans une optique de sécurité énergétique et pour assurer la pérennité de la ressource, Louis-Gilles Francœur insiste sur la nécessité d'explorer d'abord les solutions de recharge à la commercialisation et à la privatisation. Il faut, selon lui, investir massivement en recherche et en développement d'énergies moins polluantes comme l'éolien et, avant tout, faire un bon bout de chemin en matière d'efficacité énergétique.

Manifestation contre le projet de centrale au gaz naturel du Suroît, le 1^{er} février 2004

Photo : Patrick Sanfáçon, La Presse



Peu de résultats attendus de la commission parlementaire

Après la mise au rancart du controversé projet de centrale au gaz naturel du Suroît, le gouvernement a confié à une commission parlementaire le soin d'examiner les enjeux énergétiques du Québec cet hiver. Mais cette commission en laisse sceptiques plus d'un.

« Ce qui m'inquiète, c'est qu'on nous propose de commenter un document assez général qui n'est pas orienté vers des résultats concrets. Chacun livre ses perceptions et tout cela s'ajoute au grand questionnement à savoir comment on va faire pour relever le défi de l'efficacité énergétique », déclare Philippe Bourke, directeur du Regroupement national des seize conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Dans son mémoire, la CSN reproche au document soumis à la consultation de ne faire aucune mention de l'organisation des transports et de l'urbanisme, qui constituent des impératifs de l'efficacité énergétique. « Pour des champions de l'hydroélectricité, nous faisons trop peu pour favoriser le transport en commun et des modes de transport alternatifs », affirme Roger Valois, qui donne en exemple les trains électriques de la ville de Vancouver.

Malgré les rapports unanimes recommandant, depuis 1996, de donner priorité à l'économie d'énergie, peu a été fait. Le gouvernement continue toujours à accepter des projets dont les répercussions sont incompatibles avec l'intégration des considérations environnementales et sociales.

Marche mondiale des femmes : refaire le monde !

Texte : Lise Millette

En prenant la rue en 1995, les femmes du Québec ont semé le germe d'une coopération peu commune. D'une simple action contre la pauvreté, nommée marche *Du pain et des roses*, est née une volonté de concertation qui a conduit, en 2000, à la marche mondiale des femmes. Cinq ans plus tard, les femmes reviennent avec, cette fois, l'idée de refaire le monde !

Ce projet audacieux a été officiellement lancé le 8 mars dernier avec le dévoilement de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Un document issu de la mise en commun des visions de plus de 220 groupes de femmes originaires d'une quarantaine de pays. Brigitte Verdière, chargée des communications de la Marche mondiale des femmes, résume le concept : « Avec la Charte,

les femmes passent à une autre étape. Elles disent le monde qu'elles veulent construire, un monde basé sur cinq valeurs : liberté, égalité, solidarité, justice, paix. »

La Charte voyagera de main à main lors d'un relais international ayant pour but de mondialiser les solidarités. Le Québec sera la 17^e escale de ce périple qui prendra fin le 17 octobre, au Burkina Faso.

Coordonnatrice jusqu'à tout récemment du secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, dont le siège social est établi à Montréal, Diane Matte voit dans cette Charte le désir des femmes de se remettre en action. « L'urgence d'agir pour mettre fin à la violence et à la pauvreté des femmes, c'est ce qui rallie le plus aux quatre coins du monde. La Charte est un levier pour faire bouger les gouvernements, les

hommes avec lesquels vivent les femmes et pour changer leurs réalités d'une façon positive. »

Choc des cultures

Évidemment, toutes ne vibrent pas au même diapason. Le choc des cultures et des valeurs demeure inévitable, mais non insurmontable. Parmi les clivages, on trouve les questions d'avortement et de libre choix d'orientation sexuelle. Dans certains pays, ces sujets ne peuvent être abordés en raison de freins culturels ou sociaux. Reste que l'avortement est un droit fondamental pour les Portugaises et que la liberté de



Au Brésil, point de départ du périple dans 53 pays de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, des milliers de femmes sont descendues dans les rues de São Paulo pour réclamer un monde plus juste et sans peur.

Photo : AP Victor R. Cavarno

► choisir sa contraception est un enjeu pour plusieurs pays d'Amérique latine, comme le Brésil ou le Pérou. Et que dire des Européennes et des Québécoises, pour qui le libre choix de vivre sa sexualité fait partie des revendications depuis les débuts de la Marche mondiale. « Bref, il faut trouver des consensus, des manières de parler de ces choses en satisfaisant toutes les femmes membres de la Marche. La Charte est un bon exemple de cette consensualité », soutient Brigitte Verdière, qui a été au cœur de la rédaction de la Charte.

Pourquoi se mettre en marche ?

Alors que les réponses aux revendications de la marche de 2000 laissent encore un arrière-goût

chez plusieurs militantes déçues des 10 cents d'augmentation du salaire minimum, la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, fait une lecture différente des événements. « En ce qui concerne les résultats, on peut exprimer une déception, mais nous avons aussi assisté à un formidable moment de sensibilisation, de mobilisation et d'élargissement des solidarités. Alors moi, je ne fais pas un bilan négatif de la marche de l'an 2000. Je crois que le fait de revenir à la charge témoigne de la détermination et de l'obstination des femmes, ce qui, par le fait même, permet de livrer un message au gouvernement. »

Et ça marche !

De par le monde, la Marche mondiale des femmes a insufflé un

élan à leurs actions. Certains pays ont trouvé dans ce mouvement la détermination nécessaire pour entreprendre des actions colossales.

Les femmes rwandaises ont approché les femmes du Congo et du Burundi. Elles ont mis sur pied une table de concertation pour la pacification et la reconstruction de cette région du monde où le climat politique demeure à l'adversité. Au Venezuela et au Mozambique, les femmes ont obtenu une loi sur la violence conjugale ! Au Liban, des millions de personnes ont osé manifester contre la guerre et la fin de l'occupation en Irak. Des percées qui inspirent, mais il reste encore plusieurs pas à franchir : au Portugal, l'avortement conduit régulièrement à un procès ; l'Inde n'a toujours pas de loi contre la violence conjugale et au Burkina Faso, une femme qui réussit se nomme « femme-homme » tant la réussite au féminin est difficile à admettre !

Du sable dans l'engrenage ?

Force est de constater que tout ne se nourrit pas d'idéalisme !

Le nerf de la guerre demeure encore le financement et à ce chapitre, le secrétariat international en charge de la coordination des actions mondiales a du plomb dans l'aile. En fait, les effectifs ont été réduits de moitié et le travail se maintient grâce à la fièvre militante de ses piliers.

« Sûr qu'il y a des périodes de découragement en constatant le manque d'argent de nos organisations, mais paradoxalement, la Marche mondiale fonctionne toujours. Les femmes sont très mobilisées, partout dans le monde, dans leur volonté de travailler ensemble pour changer les institutions qui nous gouvernent. »

Ce bassin impressionnant de femmes qui vibrent de concert vers une même aspiration se veut rassembleur et porteur d'espoir. « Dans la Charte, on dit qu'il faut bâtir un autre monde. On croit que c'est possible et on croit à la beauté du monde. Le fait qu'on continue d'être un réseau, envers et contre tout, est le germe d'espoir qui apporte l'énergie qu'il faut pour continuer de lutter pour les droits des femmes », soutient Michèle Asselin de la Fédération des femmes du Québec.



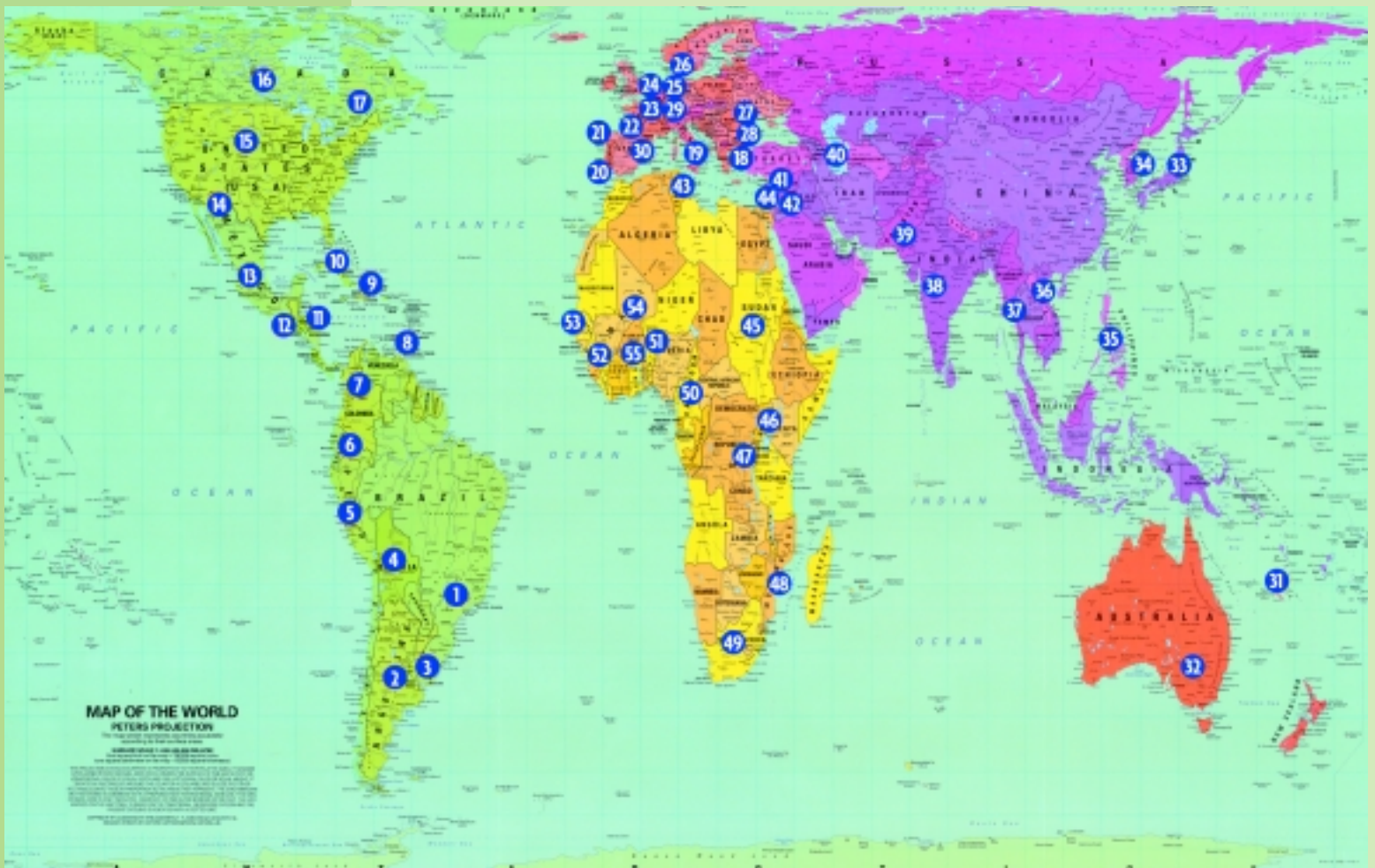
Le jour du lancement de la Charte mondiale, les Pakistanaïses ont manifesté à Karachi en portant des chaînes aux poignets pour réclamer le respect de leurs droits.



Photo : Alain Chagnon

Michèle Asselin

À Montréal, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, a rendu publiques, le 8 mars, les revendications québécoises liées à la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : l'obtention pour les employées à statut atypique d'un salaire égal à celui des employé-es réguliers ; la couverture des besoins essentiels à l'aide sociale et dans le régime d'aide financière ; une meilleure protection pour les immigrantes victimes de trafic ; le maintien du mandat actuel du Conseil du statut de la femme et le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes. La Charte mondiale arrivera au Québec le 7 mai.



Parcours de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité

Depuis le 8 mars, la Charte, qui est fondée sur des valeurs d'égalité, de liberté, de justice et de paix, voyage de main à main dans le but de solidariser les luttes des femmes. Elle est partie du Brésil et, par relais, fait le tour du monde. Le Québec sera la 17^e escale de ce périple, qui se terminera au Burkina Faso, le 17 octobre, lors de la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 Brésil (8 au 11 mars) | 32 Australie (25 au 29 juin) | 46 Ouganda (7 au 10 octobre) |
| 2 Uruguay (12 mars) | 33 Japon (30 juin au 2 juillet) | 47 Pays des Grands Lacs africains (Congo, Burundi, Rwanda) (11 au 17 septembre) |
| 3 Argentine (13 et 14 mars) | 34 République de Corée (3 au 5 juillet) | 48 Mozambique (18 au 21 septembre) |
| 4 Bolivie (15 au 19 mars) | 35 Philippines (6 au 9 juillet) | 49 Afrique du Sud (22 au 24 septembre) |
| 5 Pérou (20 au 24 mars) | 36 République démocratique populaire du Laos (10 au 12 juillet) | 50 Cameroun (25 au 28 septembre) |
| 6 Équateur (29 au 31 avril) | 37 Thaïlande et Birmanie (13 au 16 juillet) | 51 Niger (29 septembre au 3 octobre) |
| 7 Colombie (1 ^{er} au 3 avril) | 38 Inde (17 au 23 juillet) | 52 Guinée (4 octobre au 7 octobre) |
| 8 Trinité et Tobago (4 au 6 avril) | 39 Pakistan (24 au 27 juillet) | 53 Sénégal (8 au 10 octobre) |
| 9 Haïti (7 au 9 avril) | 40 Azerbaïdjan (28 au 30 juillet) | 54 Mali (11 au 14 octobre) |
| 10 Cuba (10 au 12 avril) | 41 Liban (31 juillet au 2 août) | 55 Burkina Faso (15 au 17 octobre) |
| 11 Honduras (13 au 16 avril) | 42 Jordanie (3 et 4 août) | |
| 12 El Salvador (17 au 20 avril) | 43 Tunisie (5 au 7 août) | |
| 13 Mexique (21 au 26 avril) | 44 Israël (8 au 10 août) | |
| 14 Ciudad Juarez, Mexique (27 avril) | 45 Soudan (4 au 9 septembre) | |
| 15 États-Unis (28 au 30 avril) | | |
| 16 Canada (1 ^{er} au 5 mai) | | |
| 17 Québec (6 au 8 mai) | | |
| 18 Turquie et Grèce (9 au 12 mai) | | |
| 19 Italie (13 et 14 mai) | | |
| 20 Portugal (15 au 19 mai) | | |
| 21 Galicie (20 au 23 mai) | | |
| 22 Pays basque (24 au 27 mai) | | |
| 23 France (28 et 29 mai) | | |
| 24 Belgique (30 et 31 mai) | | |
| 25 Pays-Bas (1 ^{er} au 3 juin) | | |
| 26 Danemark et Suède (4 et 5 juin) | | |
| 27 Roumanie (6 au 8 juin) | | |
| 28 Bulgarie (9 au 11 juin) | | |
| 29 Suisse (12 au 15 juin) | | |
| 30 Castille (16 au 19 juin) | | |
| 31 Nouvelle-Calédonie (20 au 24 juin) | | |



Plus de 220 groupes de femmes d'une quarantaine de pays se sont rendus à Kigali, au Rwanda pour participer à la 5^e rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes au cours de laquelle a été adoptée la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

Sur la photo, se trouve, au centre, en haut, la Québécoise Diane Matte qui a présidé cette rencontre.

« Changer le monde, un geste à la fois »

La CSN participe à la campagne d'Équiterre

La CSN a franchi un pas de plus dans la promotion du commerce équitable et de la consommation responsable. Elle a en effet donné son adhésion à la campagne d'Équiterre *Changer le monde, un geste à la fois*. « Nous sommes surtout habitués à agir et à parler à la première personne du pluriel, au *nous*. Mais il faut aussi agir à la première personne du singulier, au *je* », a indiqué Claudette Carbonneau, qui adhère à titre de citoyenne et de présidente de la CSN à cette campagne.

Équiterre a répertorié une douzaine de gestes simples que nous pouvons poser à titre de citoyenne et de citoyen pour un monde écologique et plus solidaire, que ce soit lors de nos achats alimentaires, de nos choix de transport, dans notre consommation d'énergie, etc.

Après une tournée de sensibilisation dans les fédérations et

les conseils centraux, des sessions de formation et la mise sur pied d'un comité de militantes et de militants prêt à intervenir pour aider les syndicats, la CSN est bel et bien mûre pour franchir cette nouvelle étape en collaboration avec Équiterre et Oxfam-Québec, ses partenaires depuis deux ans. Déjà des syndicats s'impliquent, entre autres dans des cégeps et même des hôpitaux. Des gestes concrets sont posés pour faciliter l'achat de produits certifiés équitables tels que le café, le thé et le sucre, assurer une gestion écologique des déchets ou organiser la collecte de vêtements usagés avec des ressourceries ou des friperies. Et il y a d'autres gestes qu'on peut poser. À vous de choisir...

Maroussia Kishka



En route vers le 61^e Congrès de la CSN

Du 9 au 14 mai prochain, la CSN tiendra son 61^e Congrès. Sur le thème Ensemble c'est possible !, ce rendez-vous constitue un temps fort dans le contexte politique actuel. Le mouvement syndical représente, en effet, une des rares forces organisées capables de se dresser contre les politiques néolibérales.

Les défis ne manquent pas. Alors que le droit à la syndicalisation a été mis à mal et que les mécanismes de protection contre la sous-traitance sont devenus pratiquement inexistant dans le Code du travail, il devient capital de réajuster le tir en matière de stratégies de négociation. Les conventions collectives constituent dorénavant un des seuls remparts de protection contre la sous-traitance. Elles peuvent

aussi servir à lutter contre les partenariats public-privé et le travail précaire et atypique.

Dans un monde qui valorise la performance, la CSN entend, lors du congrès, accorder une importance particulière aux problèmes de charge, d'horaires et d'intensification du travail, et ce, dans une perspective qui intègre les questions de santé-sécurité, de productivité et de conciliation famille-travail. Quels sont les

principes et paramètres à intégrer dans les conventions collectives ? Quelles modifications législatives doit-on privilégier ? Ces questions feront partie des débats de ce 61^e Congrès.

Une autre réalité nous rattrape à la vitesse grand V : le vieillissement de la population. Pour faire face à cet immense défi démographique, les congressistes seront invités à s'interroger sur les meilleures options à privilégier. Les enjeux liés aux changements climatiques, à la mondialisation et aux finances publiques seront aussi abordés, tout comme la lutte contre les partenariats public-privé, la bataille pour le développement économique des régions,

l'amélioration des services d'éducation et de santé, la poursuite de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« C'est par la force du nombre qu'il devient possible de changer le cours des choses », souligne Lise Poulin. La secrétaire générale de la CSN tient à rappeler l'importance de la participation des femmes, des jeunes et du plus grand nombre de délégations possible pour assurer à ce congrès un franc succès.

Michelle Filteau

Sans tenir compte des votes relatifs à la loi 30

La CSN a accueilli plus de 4500 nouveaux syndiqué-es

Du 1^{er} novembre au 28 février dernier, 13 syndicats regroupant plus de 4700 nouveaux membres ont reçu leur certificat d'accréditation confirmant leur affiliation à la CSN. Ces résultats ne tiennent pas compte du dépouillement de la deuxième vague de votes d'allégeance syndicale dans le réseau de la santé et des services sociaux rendue obligatoire en vertu de la loi 30.

Voici la liste des nouveaux syndiqué-es à la CSN :

CSDEC, Gatineau, 12 employé-es voués au développement régional ;
Les résidences Le Monastère, Outaouais, 62 salarié-es d'un centre d'hébergement privé ;
Les Brasseurs du Nord (Boréale), 25 travailleurs de l'industrie brassicole ;
Hôtel Radisson, Montréal, 34 employé-es : préposé-es aux chambres, à la buanderie, à la maintenance et à la restauration
Équipement fédéral, Montréal, 10 salarié-es des bureaux ;
Sécuricor Canada, Montréal, 375 chauffeurs de camions blindés et compteurs (à la voûte) ;
Gamma Industries, Québec, 80 travailleurs d'un fabricant de portes et fenêtres ;

Résidences Kirouac, Québec, résidences privées, 12 employé-es aux cuisines, à l'entretien et préposé-es aux bénéficiaires ;
Hôtel Loews Le Concorde, Québec, 320 employé-es des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.
Sherbrooke Autohaus, Estrie, 4 mécaniciens et préposés à l'esthétique ;
SAQ, au Québec, 3800 employé-es des magasins et bureaux ;
Fabspec, Sorel-Tracy, 100 ouvriers spécialisés dans la fabrication d'équipements industriels pour différents secteurs d'activité ;
Ressourcerie des Trois-Rivières, Cœur du Québec, 16 employées de bureau, journalistes et techniciens.

Michel Crête

Bâtirente se dote d'une politique de finance responsable

Bâtirente, un des meilleurs fonds en termes de rendements au Canada, a adopté le 12 janvier une politique d'investissement et de placement socialement responsables. Son but : investir progressivement les épargnes collectives des travailleuses et des travailleurs dans des entreprises qui adopteront une gestion assujettie aux principes de développement durable. « Nous en sommes aux premiers balbutiements, mais, avec le temps, nous serons capables d'infléchir les choix des entreprises », explique le trésorier de la CSN, Pierre Patry.

Jusqu'à maintenant, les fonds de retraite, qui représentent 50 % des activités des marchés financiers, s'intéressaient essentiellement au rendement de leurs placements. Mais les problèmes environnementaux, les licenciements massifs et les malversations dans la gestion des entreprises forcent les gestionnaires de fonds de retraite à élargir leur horizon. « C'est nouveau. Les syndicalistes ne cherchaient pas à savoir comment les entreprises dirigeaient leurs activités », souligne Daniel Simard, responsable de Bâtirente. Aujourd'hui cependant, ils s'en préoccupent.



Daniel Simard de Bâtirente et Pierre Patry le trésorier de la CSN ont présenté au conseil confédéral de mars la politique de placement et d'investissement socialement responsables de Bâtirente. Le conseil a adopté cette politique qui sera distribuée dans les syndicats.

La politique de finance socialement responsable de Bâtirente établit des principes et des procédures en vue d'interpeller les entreprises afin qu'elles rendent compte des risques sociaux et environnementaux de leur gestion lors des assemblées annuelles des actionnaires. Bâtirente a même entrepris une première démarche. Il a obtenu de Sears que la compagnie canadienne soumette à son assemblée des actionnaires d'avril une proposition en vue d'obtenir un rapport tenant compte des standards de développement durable. Des démarches auprès de

Métro-Richelieu avec Oxfam sont aussi en cours afin d'assurer la vente de café équitable dans tous ses magasins.

Bâtirente cherche également à outiller ses gestionnaires de portefeuilles. Ceux-ci seront appelés à rechercher des placements dans des entreprises respectant le développement durable. La tâche sera ardue et demandera beaucoup de recherches, car les entreprises sont peu loquaces sur les risques sociaux et environnementaux.

« C'est un mouvement en émergence auquel nous adhé-

rons. Aujourd'hui, il représente tout un défi. Dans 25 ans, ce sera peut-être considéré comme la norme », affirme Daniel Simard. Les entreprises qui ont des visions de développement à long terme plutôt qu'à court terme et qui font preuve de bonne gouvernance sont souvent des entreprises offrant de bons rendements. Rendement et développement durable peuvent être conciliés. Au prochain congrès de la CSN, la finance socialement responsable fera l'objet de débats et d'orientations.

Maroussia Kishka

Syndiqué-es de la SAQ

Gains certains et plaies à cicatriser

Le 16 mars 2005, un mois après une grève de dix semaines très médiatisée, à laquelle la CSN est venue donner tout son appui, le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN) et la société d'État ont signé la nouvelle convention collective. Sans la ténacité des 3800 syndiqué-es, soutenue à compter de la mi-janvier par la campagne de la CSN *La solidarité à bien meilleur goût*, le résultat final de cette négociation aurait été bien différent, particulièrement pour les employé-es à temps partiel.

Enjeu central du conflit, le sort de ceux-ci a fait l'objet de discussions serrées entre l'employeur et le syndicat jusqu'à la dernière heure des pourparlers. La SAQ voulait un fonctionnement en silo, c'est-à-dire s'assurer que les employé-es à temps partiel soient confinés à une seule succursale. De son côté, le syndicat voulait conserver la possibilité de travailler dans plusieurs magasins.

Les temps partiels

En dépit des attentes voraces de l'employeur, les syndiqué-es à temps partiel ont su préserver

d'une part leur droit de travailler et d'autre part le droit de le faire dans plusieurs succursales. Ils vont pouvoir ainsi se constituer des horaires de travail en lien avec leurs disponibilités et atteindre éventuellement les 38 heures d'un employé régulier.

En contrepartie, le syndicat a accepté que la Société des alcools du Québec puisse désigner des succursales où les employés à temps partiel devront y travailler en priorité. Ces derniers — entre 400 et 600 — le feront cependant sur la base d'un engagement volontaire et annuel, tout en conservant le droit de compléter leur

horaire dans d'autres succursales. D'autres bénéficieront d'un nouveau statut qui leur garantit entre 16 heures et 19 heures et demie de travail dans une succursale unique, en ayant la possibilité de compléter leur semaine de travail.

Aussi, 1250 employé-es réguliers ont dorénavant la sécurité d'emploi, alors qu'ils n'étaient que 1000 avant le conflit. Entre 80 et 160 salariés à temps partiel accéderont, en raison de cette entente, au statut d'employé régulier.

Hausses salariales et qualité de vie

Au chapitre des salaires, le syndicat a obtenu une réévaluation des tâches pour les trois classifications d'emploi, ce qui entraîne une hausse moyenne salariale de 2,2 %, rétroactive au 1^{er} janvier 2002. À cela s'ajoute une augmentation salariale de 2 % par année jusqu'à l'échéance de la convention collective prévue en 2009, sauf en 2005 où est attendu

le règlement sur l'équité salariale.

La nouvelle convention collective permettra en outre une plus grande flexibilité des horaires, entre autres pour prendre les repas à des heures normales et avoir droit au congé du week-end. Des améliorations ont aussi été apportées aux vacances, aux congés à traitement différé et de compassion ainsi qu'à celui, sans solde, pour s'occuper d'un parent. Ces avancées faciliteront la conciliation famille-travail.

Mais la grève a laissé des plaies qui prendront du temps à se cicatriser. Que ce soit en geste ou en parole, l'attitude patronale a été choquante et blessante durant le conflit. La relation de confiance en est aujourd'hui affectée. Malgré cela, les syndiqué-es vont se rappeler de grands moments de solidarité. Une solidarité, beaucoup l'ont dit, revigorée par le soutien actif de la CSN et de ses militantes et militants, partout au Québec.

Roger Deslauriers

Le 8 février 2005, au Stade olympique, quelque 2200 des 3800 membres du SEMB-SAQ (CSN) ont pris connaissance et débattu pendant cinq heures l'entente de principe renfermant des gains pour les deux parties. Elle a été adoptée dans une proportion de 76 % à scrutin secret.



Photo : Alain Chagnon



Malcolm Clarke lors de l'entrevue accordée à Perspectives CSN

Photos : Michel Giroux

Malcolm Clarke Un regard braqué sur le Mal

Même s'il vit depuis six ans à Montréal, l'œuvre du documentariste britannique réputé, Malcolm Clarke, demeure peu connue des Québécoises et des Québécois. Pourtant, il est un des rares cinéastes à avoir autant scruté le visage sordide de la réalité humaine et de l'histoire contemporaine. Ses documentaires lui ont valu seize Emmys, un Oscar et trois nominations aux Academy Awards.

Depuis *The Life and Death of Steve Biko* — son surprenant premier film de 1978 qui a rendu célèbre la vie de ce militant anti-apartheid et sa mort aux mains des forces de sécurité sud-africaines —, jusqu'à *Prisonnier du paradis* [*Prisoner of Paradise*] — l'histoire fascinante de Kurt Geron, le cinéaste juif qui a accepté de tourner un film de propagande nazi sur les conditions de vie « paradisiaques » des Juifs dans un camp de concentration, avant d'être lui-même gazé à Auschwitz —, il ne cesse de chercher à comprendre cette part de nous-mêmes qui nous fait basculer dans l'horreur et la cruauté.

« J'ai rencontré des gens effrayants, affirme Malcolm Clarke, des gens que je ne voudrais jamais ramener à la maison pour les présenter à ma grand-mère. » Lors de l'entrevue accordée à Perspectives CSN, il donne en exemple un mercenaire américain qu'il a rencontré au Nicaragua et qui était responsable de l'entraînement de la garde nationale de l'ancien dictateur Anastasio Somoza. « Il était l'incarnation du mal. Il avait scié les

canons de deux fusils Purdey, de magnifiques fusils de chasse. La Rolls Royce des fusils ! Deux ou trois des mercenaires avec qui il travaillait furent davantage offusqués lorsqu'il en scia les canons que lorsqu'il en mit un dans la bouche d'un homme qu'il interrogeait pour ensuite lui faire exploser la cervelle. »

Pour tourner ces documentaires, il lui a fallu passer du temps avec des criminels, des membres de commandos suicide, des mercenaires et de simples soldats que le patriotisme a transformé en tueurs psychopathes. Il a rencontré des gens parfois prêts à mourir même si la cause pour laquelle

ils se sacrifient demeure ambiguë ; tout comme il en a filmé d'autres se faisant brutalement assassiner. « Nous sommes attirés par ce que nous ne sommes pas. Je ne suis pas malveillant, mais je suis intéressé à savoir pourquoi certaines personnes le sont. »

Le Mal intrigue et fait peur, surtout en cette époque. « Pour la première fois de ma vie, je ne peux plus monter à bord d'un avion pour aller quelque part en étant sûr que je vais en redescendre. »

Malcolm Clarke croit que le monde est devenu plus malveillant. Dans son prochain film *Evil* qu'il tournera plus tard cette année, il veut analyser les motifs moraux qui mènent des leaders et de simples gens à créer le cauchemar de milliers, voire de millions d'autres d'êtres humains, comme ce fut le cas en Bosnie-Herzégovine.

Il ne se considère pas comme un cinéaste politique même si le Mal est devenu un sujet politique depuis l'attentat contre les deux tours du World Trade Center, à New York, en 2001. Il veut simplement que ses documentaires témoignent de son temps.



« J'ai rencontré des gens effrayants, des gens que je ne voudrais jamais ramener à la maison pour les présenter à ma grand-mère. »

Lyle Stewart



Photo : AP, Sílvia Izquierdo

Tout comme il y a deux ans, avant de se rendre au Forum économique de Davos, en Suisse, le président brésilien Lula da Silva, qui se trouve du côté droit de la photo, a pris la parole au Forum social mondial, le 27 janvier.

Photo : AP, Victor R. Caivano

Après sa tenue à Mumbai, en Inde, l'an dernier, le cinquième Forum social mondial était de retour cette année à Porto Alegre, au Brésil.

Le Forum social mondial Un événement à la croisée des chemins

Du 26 au 31 janvier, plus de 155 000 personnes se sont rassemblées à Porto Alegre, ville industrielle du Brésil, pour participer au cinquième Forum social mondial (FSM). Après avoir pris le chemin de Mumbai en Inde, l'an dernier, les alter mondialistes étaient de retour au bercail avec un certain nombre de préoccupations. Créé de toutes pièces en réaction au Forum économique de Davos, le FSM demeure jusqu'à ce jour un grand happening. Mais ils sont de plus en plus nombreux celles et ceux qui souhaitent une organisation plus structurée de l'événement.

Cette année, le Québec y était représenté par plus de 300 militantes et militants de différents horizons. La CSN, qui a participé à chacun des FSM, était du nombre. Comme le veut maintenant

la tradition, le Forum a été le théâtre d'une multitude d'activités représentant les différentes formes d'expression et de résistance opposées à la mondialisation néolibérale. Des écologistes aux paysans sans terre, de l'extrême gauche politique au mouvement pour la diversité sexuelle, en passant par le mouvement syndical, la gauche plurielle s'était donné rendez-vous sous une kyrielle de chapiteaux.

Néanmoins, même si l'expérience demeure pertinente sur le plan politique, cette grande foire des opposants à la mondialisation néolibérale commence à manifester des signes d'essoufflement. Plusieurs ont indiqué avoir une impression de déjà vu. L'organisation de l'événement était laborieuse et le programme parfois répétitif. Par exemple, certains

ateliers ont porté sur des thématiques maintes fois débattues sans donner nécessairement de nouvelles perspectives. De plus, la défaite du Parti des travailleurs (PT), remplacé par une coalition arc-en-ciel à la mairie de Porto Alegre, en décembre dernier, n'a pas facilité l'organisation de l'événement.

Le paysage politique brésilien a d'ailleurs quelque peu changé depuis le premier FSM. Au début, il a profité pleinement de l'effervescence entourant les campagnes électorales brésiliennes du Parti des travailleurs. Mais depuis deux ans, le PT est au pouvoir et mène sa propre « révolution tranquille », ce qui ne rend pas toujours facile ses relations avec sa base sociale et syndicale. Même si le président Lula conserve un bon appui au sein de la popula-

tion brésilienne, des composantes importantes de la société réclament une accélération des réformes et des changements sociaux.

Le Forum en 2006

L'an prochain, le FSM se décentralisera et se tiendra sur une base régionale. Le Venezuela de Hugo Chavez est en lice pour la tenue de celui de l'Amérique latine. De leur côté, les Marocains souhaitent accueillir, à Casablanca, d'autres opposantes et opposants de Davos. Il se peut aussi que l'Asie organise le sien. Cette régionalisation permettra d'oxygéner le Forum et d'apporter ainsi un souffle nouveau. Reste à savoir si cette décentralisation conduira à l'organisation d'événements mieux structurés en vue d'identifier des objectifs communs.

Jacques Létourneau

L'invitée Lorraine Guay

Lorraine Guay, une infirmière qui a délaissé son métier pour s'engager dans les mouvements sociaux et féministes durant de nombreuses années, a été coordonnatrice du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec jusqu'en 2004, et porte-parole du Réseau de vigilance. Elle est actuellement porte-parole du mouvement citoyen non partisan D'ABORD SOLIDAIRES. Elle termine présentement une formation en soins infirmiers pour mettre à jour ses connaissances et reprendre sa pratique d'infirmière.



Photo : Alain Chagnon

Horizon politique Un monde commun

Toutes les sociétés sont travaillées par de multiples forces politiques — partisans et non partisans — qui les tirent dans des directions souvent opposées : tantôt à droite, tantôt à gauche, ou ni tout à fait l'une ni tout à fait l'autre, dans des tentatives souvent laborieuses pour se soustraire aux clivages traditionnels. Le Québec n'échappe pas à ces dynamiques.

Mais durant la dernière décennie en particulier, on a vu naître des courants politiques plus campés qui témoignent de fractures importantes au sein de la société et qui font reculer ce qui devrait pourtant constituer notre horizon politique : celui de la construction d'un monde

commun. En effet, les forces qui appellent au repli sur soi, au recul du secteur public, au rétrécissement du rôle de l'État, celles qui sacralisent la nouvelle trinité *libéralisation, privatisation, déréglementation*, celles qui ne carburent qu'à l'efficacité, la rentabilité, la productivité, au nom de l'excellence et de l'idéologie gestionnaire, celles qui élèvent le marché au rang de seul producteur mythique de la richesse, celles qui nous invitent à *briller parmi les meilleurs*, fut-ce au détriment des autres, ces forces-là en sont arrivées à polluer dangereusement notre climat politique. Certes, des formations politiques en ont fait

ouvertement leur programme. Mais le plus préoccupant c'est que ces idées aient été insidieusement intégrées, intériorisées par une grande partie de la population. Nos cerveaux sont ainsi devenus des *territoires occupés*¹ par les idées de droi-te qui attisent les haines entre citoyennes et citoyens et nous amènent à penser qu'une société se réduit au « côte-à-côte » des solitudes individuelles et familiales, au vivre en exclusion les uns des autres, au vivre en parallèle et, à la limite, au vivre en ghettos dans des formes modernes d'apartheid.

Mais rien ne nous condamne à vivre ainsi. Il nous appartient de refuser catégoriquement ces orientations comme seul devenir de nos existences. Il nous appartient d'assumer ensemble notre responsabilité à l'égard de ce qui dépasse notre clan — familial, professionnel, corporatif, etc. — Il nous appartient, par la délibération politique, de définir ensemble ce qui est bon pour tous et toutes, de poser des limites aux appétits des secteurs les mieux nantis, de tempérer certains choix personnels au bénéfice de tous et de toutes. Il nous appartient de ne pas nous considérer seulement comme des citoyens mais comme des concitoyens. Il nous appartient enfin de nous poser sans cesse la même question : voulons-nous *vivre ensemble, égaux et différents*² ?

1 L'expression est de Normand Baillargeon, sciences de l'éducation, UQAM.

2 TOURAINE, A. 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*. Paris, Fayard.

Perspectives  **CSN**

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux
(514) 598-2131

Publié cinq fois par année, il est tiré à 27 000 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Direction de l'information
Michelle Filteau

Coordination
Maroussia Kishka
maroussia.kishka@csn.qc.ca

Rédaction
Jacques Létourneau,
Jean-Sébastien Marsan, Lise Millette
et Information-CSN

Correction d'épreuves
Benoit Aubry, Lyne Beaulieu

Photographes
Shakil Adil, Clément Allard,
Alain Chagnon, Michel Giroux,
Silvia Izquierdo,
Victor R. Caivano, Patrick Sanfaçon,
contributions militantes

Photographie de la couverture

Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en page

Jean Gladu, Sophie Marcoux

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie

Impart-Litho

Distribution

Module de distribution de la CSN

**Pour modifier le nombre
d'exemplaires reçus**

(514) 598-2233

Site Internet de la CSN

<http://www.csn.qc.ca>

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque et archives
Canada, 2005

Envoi de poste publication

n° de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne
pouvant être livrée au Canada à :

CSN
1601, av. De Lorimier
Montréal QC H2K 4M5

CSN EN NÉGO
Secteur public



LES SERVICES PUBLICS



J'y travaille !

www.secteurpublic.info